

CANICULE EXTRÊME

LA SANTÉ DES SALARIÉS PASSE AVANT LA PRODUCTIVITÉ !



40°C



La vigilance météorologique canicule de Météo France permet d'anticiper les risques liés aux fortes chaleurs.
À chaque niveau de vigilance, des mesures de prévention s'imposent.

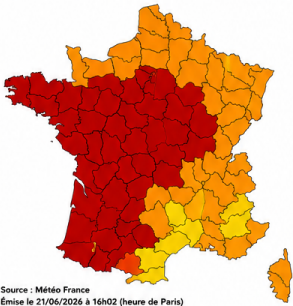
VIGILANCE CANICULE MÉTÉO FRANCE

VIGILANCE CANICULE DU LUNDI 22 JUIN 2026

JAUNE
SOYEZ VIGILANTS

ORANGE
MESURES RENFORCÉES

ROUGE
MESURES EXCEPTIONNELLES



Source : Météo France
Émise le 21/06/2026 à 16h02 (heure de Paris)

FAITS NOUVEAUX - PRÉVISIONS CONFIRMÉES
Extension de la vigilance **rouge** canicule (début d'événement lundi 12h) pour : 29, 22, 56, 35, 53, 61, 65, 31, 81, 82, 03, 63, 71, 21
Extension de la vigilance **orange** canicule (début d'événement lundi 12h) pour : 80, 62, 59, 2A, 2B, 06, 13, 83, 84



14 ÉTABLISSEMENTS CARREFOUR SUPPLY CHAIN EN VIGILANCE ROUGE

- 1 LABENNE (40)
- 2 COLOMIERS (31)
- 3 PLAISANCE-DU-TOUCH (31)
- 4 BOURGES (18)
- 5 CHOLET (49)
- 6 ALLONNES (72)
- 7 SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON (91)
- 8 COMBS-LA-VILLE (77)
- 9 LA COURNEUVE (93)
- 10 LE PLESSIS-PÂTE (91)
- 11 DIRECTION SUPPLY CHAIN - COURCOURONNES (91)
- 12 PLOUFRAGAN (22)
- 13 LE RHEU (35)
- 14 SENNECÉ-LÈS-MÂCON (71)



AUCUN OBJECTIF DE PRODUCTIVITÉ NE JUSTIFIE DE METTRE EN DANGER LA SANTÉ DES SALARIÉS !

L'EMPLOYEUR A UNE OBLIGATION DE RÉSULTAT EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ.

Il doit évaluer les risques liés à la chaleur, mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées et les faire respecter.
En cas de manquement, sa responsabilité peut être engagée.

LES MESURES À ADAPTER SELON LE NIVEAU DE VIGILANCE



VIGILANCE JAUNE

- Suivre les prévisions météo
- Surveiller la température ambiante
- Vérifier la ventilation / climatisation
- Prévoir de l'eau potable fraîche
- Adapter les aides mécaniques à la manutention



VIGILANCE ORANGE

- Informers les salariés sur les risques
- Renforcer l'hydratation et les pauses
- Mettre à disposition un local frais
- Adapter les horaires si nécessaire
- Protéger les salariés vulnérables



VIGILANCE ROUGE

- Aménager des pauses supplémentaires et les fractionner
- Fournir des ventilateurs et de l'eau fraîche
- Réduire ou réorganiser l'activité
- Revoir l'organisation du travail
- Reporter les tâches non essentielles



VOS DROITS

- ✓ Droit à un environnement de travail sûr et adapté
- ✓ Droit à l'information et à la prévention
- ✓ Droit à des pauses
- ✓ Droit de signaler une situation dangereuse sans subir de pression

AUCUN OBJECTIF DE PRODUCTIVITÉ
NE JUSTIFIE DE METTRE EN DANGER
VOTRE SANTÉ !



SIGNAUX D'ALERTE À NE PAS IGNORER

- Maux de tête
- Fatigue inhabituelle
- Vertiges
- Crampes
- Nausées
- Sensation de soif intense



PRÉVEZ IMMÉDIATEMENT
VOTRE RESPONSABLE, UN COLLÈGUE
OU VOS REPRÉSENTANTS FO



BONS RÉFLEXES

- ✓ Buvez régulièrement de l'eau même sans avoir soif
- ✓ Portez des vêtements légers et adaptés
- ✓ Protégez-vous du soleil (casquette, crème solaire, vêtements couvrants légers)
- ✓ Écoutez votre corps et faites des pauses
- ✓ Restez attentif à vos collègues



L'EAU FRAÎCHE DOIT ÊTRE
ACCESSIBLE À TOUS EN PERMANENCE



UNE QUESTION ?
BESOIN D'AIDE ?



CONTACTEZ VOS
REPRÉSENTANTS
FO CARREFOUR SUPPLY CHAIN



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
FO CARREFOUR
SUPPLY CHAIN



fo-carrefour-supply-chain.fr
fo.carrefour.supplychain@gmail.com